

## DÉCISION

**Ville de Romorantin-Lanthenay**  
**LOIR-ET-CHER**
**Objet : Finances locales – décisions budgétaires****Tarifs de la Saison Culturelle 2022/2023**

Loisirs et Culture Pyramide Sudexpo

Le Maire de la Ville de Romorantin-Lanthenay,

Vu l'article L2122-22 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment le point 2,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 juillet 2020 décidant d'accorder à Monsieur le Maire les pouvoirs de décision énumérés dans l'article visé ci-dessus,

Considérant qu'il y a lieu de déterminer les tarifs des spectacles et des consommations à la Pyramide Espace François 1<sup>er</sup>,

## DECIDE

**Article 1 :** La programmation culturelle 2022/2023 se compose de 12 spectacles qui seront organisés à la Pyramide Espace François 1er entre le 1<sup>er</sup> août 2022 et le 30 juin 2023. Les tarifs des entrées aux spectacles et des consommations au bar de la Pyramide Espace François 1<sup>er</sup> seront les suivants :

Dates	Spectacles	Tarifs applicables au 01/08/2022			
		Normal	Réduit	Abonné	Jeune Scolaire
<b>PYRAMIDE</b>					
Sam 24/09/22	Gauvain Sers « Ta place dans ce monde »	30 €	28 €	25 €	15 €
Mar 18/10/22	Drôle de genre avec Victoria Abril et Lionnel Astier	35 €	33 €	30 €	15 €
Dim 30/10/22	Roberto Galbès « chante Luis Mariano »	20 €	17 €	15 €	12 €
Ven 18/11/22	Orchestre d'Harmonie de la Région Centre « Ciel étoilé »	25 €	23 €	20 €	15 €
Mar 29/11/22	Prémices – Cie Entité – Simon Dimouro	15 €		15 €	10 €
Jeu 08/12/22	Arnaud Tsamere « 2 mariages et 1 enterrement »	30 €	28 €	25 €	15 €
Ven 20/01/23	Les Virtuoses	25 €	23 €	20 €	15 €
Mer 01/02/23	Julien Clerc « Les jours heureux – acoustique »	Tarif unique : 39 €			
Mar 07/03/23	Simone Veil « Les combats d'une effrontée »	30 €	28 €	25 €	15 €
Jeu 06/04/23	Tom Villa « Les nommés sont ... »	25 €	23 €	20 €	15 €
Mar 09/05/23	Alex Jaffray « Le son d'Alex »	25 €	23 €	20 €	15 €
Jeu 25/05/23	Antigone VS Créonne par la Cie du Hasard	Tarif unique : 10 €			
<b>Carte d'abonnement</b>					
Pendant toute la saison 2022/2023	Le tarif abonné est consenti à partir de 3 spectacles achetés simultanément et par personne	gratuite			
<b>Tarif des consommations</b>					
	Boissons (café, thé, eau)	1,00 €			
	Boissons non alcoolisées	2,00 €			
	Boissons alcoolisées	2,50 €			

N° 170/2022

**Ville de Romorantin-Lanthenay**  
LOIR-ET-CHER

**Article 2** : La Direction Générale des Services et le Trésorier principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** : Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay le 13 juillet 2022

Le Maire,  
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère  
exécutoire de cet acte transmis au représentant  
de l'Etat le 18 JUIL 2022

publié ou notifié le 18 JUIL 2022

Informe que le présent acte peut faire l'objet  
d'un recours pour excès de pouvoir devant le  
Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai  
de deux mois à compter de la présente  
publication ou notification.



Date de mise en ligne sur le site internet : 18 JUIL 2022